

A l'attention d'António GUTTERES
Secrétaire Général des Nations Unies
NEW YORK, NY 10017
USA

Ivry-sur-Seine, le 6 septembre 2022

Objet : Renouvellement d'engagement aux principes du Global Compact

KALHYGE, dont l'activité est la location-entretien de linge et d'articles d'hygiène, né du mariage de sociétés familiales françaises, a conservé de ses racines un esprit d'entreprendre et une sensibilité régionale forte. Afin d'assumer ce positionnement, cette histoire, nos valeurs et la nature complexe de notre métier (à la fois industrielle, logistique, financière et de services), nous nous devons d'entretenir une démarche éco-socio-responsable au sein de notre entreprise et avec nos parties prenantes.

Adhérents au Global Compact en 2011, nous nous attachons à faire intégrer ses principes dans notre stratégie, notre culture et nos modes de fonctionnements. Nous souhaitons poursuivre nos engagements et nous inscrire dans les 10 principes du Pacte Mondial et des enjeux qui en découlent notamment :

- Optimiser la performance économique de l'entreprise et pérenniser nos outils de production ;
- Offrir à nos clients des prestations de services de qualité répondant à leurs attentes, dans le respect des principes éthiques applicable aux développement des affaires, et en promouvant la consommation durable, et ce, dans une démarche de fidélisation ;
- Réduire les impacts de nos activités sur l'environnement, notamment en maîtrisant nos rejets, en rationalisant nos consommations de ressources naturelles et en optimisant la gestion de nos déchets ;
- Entretenir un modèle d'intégration sociale de nos salariés, en améliorant la sécurité dans l'exercice de leurs missions, en préservant leurs santé et sécurité, en établissant des relations de confiance avec eux à travers notamment le dialogue social et en développant l'équité interne et la non-discrimination.

L'activité de KALHYGE s'inscrit au cœur de l'économie des usages et des expériences ; elle favorise l'économie circulaire et permet de réduire les impacts de l'entretien des textiles sur l'environnement tout en étant solidairement et éthiquement responsable.

Notre politique RSE est un des enjeux majeurs de notre société, bien au-delà de ses déclinaisons dans la réglementation qui nous est applicable. Nous nous attachons à nous l'approprier et à l'intégrer fermement dans notre organisation d'entreprise et dans nos démarches d'amélioration continue.

Par ce courrier, nous tenons à réaffirmer notre volonté de poursuivre notre démarche de progrès et notre engagement aux dix principes du Global Compact concernant les droits de l'Homme, les normes internationales du travail, l'environnement et la lutte contre la corruption.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de nos salutations respectueuses.



Monsieur Eric ROUSSEL,
Président